

Compte-rendu du conseil d'école du 10 octobre 2016

Présents : Mme Daugan, adjointe au maire, M. Provost, conseiller municipal - Mme Guido directrice - Mmes Cadiou, Fretey, Toulliou et Verrier, Mrs. Bonnaire et Matis, professeurs des écoles - Mme Ligneul, déléguée départementale de l'Education Nationale - Mmes Ayrat, Bouvrais, Gautier, Grison, Hamel, Le Ligné, Lautrey, M. Valenziani, représentants des parents d'élèves. - Mme Aubry, ATSEM

Excusés : Mme Marsa, inspectrice de l'éducation nationale, M. Omnès, maire de Médréac, Mmes Boutet-Lefevre, Denoual et Desvaux enseignantes, .

Ordre du jour :

- Bilan des élections et installation du conseil d'école.
- Effectifs actuels.
- Approbation du règlement intérieur.
- Bilan des décisions du dernier conseil d'école.
- Questions pour la mairie.
- Sécurité à l'école : présentation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté), bilan du premier exercice incendie de l'année.
- Présentation du projet d'école.
- Projets des classes.
- Bilan de l'OCCE.

1- Bilan des élections et installation du conseil d'école.

Nous débutons le conseil d'école par un tour de table.

Nombre d'électeurs inscrits : 208

Nombre de votants : 111

Bulletins blancs ou nuls : 10

Suffrages exprimés : 101

Participation : 53,37%

8 parents d'élèves ont été élus, ils sont tous titulaires.

Le conseil d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école
- adopte le projet d'école

- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire

Dans le cadre du conseil d'école, les parents élus servent de relais auprès des autres parents. Les questions concernant une classe ou un enseignant n'ont pas à figurer à l'ordre du jour au Conseil d'Ecole. En cas de difficultés, les parents concernés doivent **impérativement** prendre **d'abord** rendez-vous avec l'enseignant de leur enfant, puis si besoin avec la Directrice, et en dernier lieu avec l'Inspectrice de la circonscription de Montfort sur Meu.

2- Effectifs actuels

Les effectifs sont actuellement de 164 élèves, répartis en 8 classes. 19 TPS/PS/MS (Mmes Denoual et Toulliou), 19 TPS/PS/MS (Mme Cadiou), 15 GS (Mme Desvaux), 23 CP (Mme Fretey), 21 CE1 (M. Bonnaire), 21 CE1-CE2 (Mme Verrier), 21 CE2-CM1 (M. Matis), 24 CM2 (Mmes Boutet-Lefevre et Guiodo). A partir de janvier, les deux classes de TPS/PS/MS accueilleront des élèves de TPS (environ 6-7).

La répartition choisie par les enseignants a permis d'équilibrer au mieux les effectifs dans les classes d'élémentaire. Quant à la maternelle, le petit effectif des classes permet une entrée à l'école tout en douceur.

Les travaux pour la venue du préfabriqué ont commencé. La classe des CE2-CM1 (M. Matis) devrait pouvoir rentrer dans leur nouvelle classe après les vacances de la Toussaint. La mairie nous informe qu'elle va prévoir un accès à internet dans cette classe.

La prévision des effectifs pour la rentrée de septembre 2017 doit être faite entre la mi-novembre et fin novembre. La directrice demande à la mairie de lui fournir les listes des naissances de 2014 et 2015 afin de prévoir ses effectifs.

3- Approbation du règlement intérieur

La charte de la laïcité a été annexée au règlement intérieur l'année dernière. Il n'y a pas d'autres modifications.

Le règlement est disponible sur le site de l'école et affiché dans le hall. Chaque famille signe le règlement de l'école en début d'année, le conseil d'école demande à ce qu'il soit respecté.

4- Bilan des demandes du dernier conseil d'école

Achat d'une mini-chaîne pour la salle de motricité :

La municipalité a proposé un modèle de chaîne aux enseignants qui ont approuvé l'achat.

Grillage du terrain de football : Les enseignants avaient signalé que le grillage est dangereux lors du passage des enfants pour aller à la salle des sports ou bien à la médiathèque car des bouts de ferraille sont apparents sur le chemin.

Réponse de la mairie : Les employés communaux ont eu beaucoup de travail cet été. Cela va être fait.

Marelles dans la cour élémentaire : Les enseignants avaient demandé s'il était possible de faire deux marelles dans la grande cour.

Ils demandent aussi s'il est possible de repasser sur celles déjà existantes car celles-ci s'effacent.

Réponse de la mairie : Cela va être fait très prochainement si le temps le permet.

Ordinateurs

L'équipe enseignante avait demandé 5 nouveaux ordinateurs pour remplacer ceux qui sont trop vieux et qui ne fonctionnent plus correctement ou plus du tout ainsi qu'un vidéoprojecteur interactif.

Il faut anticiper le vieillissement du parc informatique. De plus, le numérique prend une part importante dans les nouveaux programmes. Il est essentiel que les élèves et enseignants puissent travailler avec le matériel adéquat.

Réponse de la mairie : Les 5 ordinateurs et le vidéoprojecteur ont été commandés et arriveront prochainement. De plus, Mme Daugan nous informe qu'en ce qui concerne les ordinateurs élèves, un contrat de location avec le prestataire informatique va être fait. L'équipe enseignante remercie la municipalité.

Suppression du trottoir dans la cour maternelle : Les enseignantes de maternelle avaient expliqué que ce petit trottoir provoquait régulièrement des chutes. Des parents se sont plaints de chute.

Réponse de la mairie : Les employés municipaux vont pouvoir réaliser les travaux.

5- Question pour la municipalité

Cantine : Quel est le ressenti du personnel de la cantine, depuis la répartition des CM2 au premier service ?

Réponse de la municipalité : Ca se passe très bien. Il y a deux CM2 par table qui aident les petits. Les CM2 sont contents de ce fonctionnement.

Est-il envisageable qu'un membre du personnel de cantine soit présent lors des conseils d'école ? La cantine étant un sujet récurrent, il nous semble intéressant d'avoir les avis du personnel de cantine.

Réponse de la municipalité : Si il y a des informations à faire remonter, les élus échangent avec le personnel.

M. Provost, conseiller municipal délégué à l'école publique fait aussi partie de la commission pour le restaurant scolaire dès lors, ce n'est pas nécessaire de demander au personnel du restaurant scolaire de venir au conseil d'école.

Garderie : Peut-on envisager une aide aux devoirs ? En particulier pour les enfants qui restent au delà de 17h30 à la garderie. Exemple : De 16h45 à 17h30 : temps de goûter, jeu..., puis à partir de 17h30 aide aux devoirs.

Réponse de la municipalité : Les enfants ont la possibilité de faire leur devoirs de 16h30 à 17h. La CSF (association qui gère entre autres le centre de loisirs) organise de l'aide aux devoirs le mardi et le jeudi. Il y a deux créneaux possibles. Les animateurs viennent chercher les enfants à l'école. N'hésitez pas à demander une feuille d'inscription auprès de la directrice.

6- Présentation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté).

Chaque école actualise son plan particulier de mise en sûreté (PPMS) face aux risques majeurs, adapté à sa situation précise. Le PPMS prend en compte les risques liés à des accidents majeurs d'origine naturelle (tempête, inondation...), technologique (nuage toxique...), ou à des situations d'urgence particulière (intrusion de personnes étrangères à l'école, attentats...).

L'alerte est déclenchée par la directrice : lorsqu'elle est prévenue par les autorités (mairie, préfecture, gendarmerie, police, inspection académique) ou par le signal national d'alerte ou lorsqu'elle est témoin d'un accident pouvant avoir une incidence majeure pour l'école et son environnement.

Durant l'année scolaire, l'école organise trois exercices, dont un exercice qui porte sur un attentat-intrusion. Les exercices permettent de répéter les postures (confinement, évacuation) correspondant aux différents risques et sont adaptés aux âges de vos enfants. L'école organise au moins deux exercices incendie dans l'année.

Ce plan est de la responsabilité du directeur d'école. Son déploiement est de la responsabilité de tous les adultes travaillant dans cette structure scolaire.

La mise en place de ce PPMS sur les temps périscolaires (garderie - cantine et Tap's) est de la responsabilité de la mairie et doit prendre appui sur celui de l'école. Une réunion entre la directrice et des élus va être prochainement organisée afin de mettre au point le PPMS intrusion.

Un exercice incendie a été fait le lundi 26 septembre, les classes ont évacuées en bon ordre et tout le monde a entendu l'alarme incendie. M. Bonnaire a noté que d'habitude le volet de la porte de secours était fermée (à cause du soleil) et qu'en cas d'évacuation il perdrait du temps s'il fallait relever le rideau. *Les enseignants demandent donc à la municipalité s'il est possible d'installer sur cette porte un film occultant ou un store qui éviterait d'avoir à fermer les volets. La municipalité répond favorablement à cette demande et va voir ce qu'il est possible d'installer.*

7- Présentation du projet d'école

Le projet d'école a été renouvelé. Les enseignants ont travaillé dessus l'année dernière. Il concerne la période 2016-2020.

Il y a deux axes de progrès :

- **AXE 1 : AMELIORER l'expression orale et écrite des élèves.**
- **AXE 2 : FAVORISER la réussite dans des situations de recherche.**

De plus, trois parcours ont été déterminés :

- **Parcours éducation artistique et culturelle**
- **Parcours citoyen**
- **Parcours numérique**

La directrice détaille oralement au conseil d'école le contenu de ces axes et parcours.

8- Projets de classe(s)

Projet "Donner un nom à l'école"

Les élèves de CE2-CM1 et CM2 ont fait une sortie dans Médréac mardi 4 octobre afin de partir à la découverte de leur patrimoine proche et de pouvoir proposer un nom d'école en lien avec leur environnement (lavoir, vélo-rail, ancienne école...). Ensuite ces deux classes feront des propositions de nom aux autres classes de l'école et les trois noms préférés des élèves seront proposés au conseil municipal qui votera.

Projet insectobus à l'initiative de la médiathèque

La médiathèque nous a proposé une animation sur le thème "les insectes et la biodiversité" à partir du CP faite par un spécialiste en environnement de la Société l'Insectobus le lundi 10 et le mardi 11 octobre.

Ils ont proposé aux élèves une séance qui s'est décomposée en 3 temps :

- comprendre le fonctionnement du vivant et plonger dans le monde des insectes,
- comprendre ce qu'est la biodiversité sous forme de questions réponses, panneaux et jeux en fonction des âges
- visionnage d'un petit film pédagogique et découverte des principaux insectes in vivo avec une visite guidée dans le bus garé à la Médiathèque.

Les enseignants remercient chaleureusement la bibliothécaire pour leur avoir proposé cette animation de qualité.

Conseil d'enfants

Des élections de délégués auront lieu vendredi 14 octobre dans les classes de CE1, CE1-CE2, CE2-CM1 et CM2. Ils se réuniront en conseil d'enfants une fois par période lors d'un APC "extraordinaire" dirigé par la directrice. Les élèves pourront ainsi exposer leurs problèmes, leurs demandes et suggestions qui ont un rapport avec la vie de l'école.

Projet musique

Les enseignants des CE2-CM1 et CM2 ont fait des demandes de projets à l'école de musique. Le comité qui répartit les heures nous a attribué 10 heures par classe.

Les CE2-CM1 travailleront autour du thème "Rythme et percussions corporelles" et les CM2 autour du thème "Chant et rythme". Le projet démarrera après les vacances de Toussaint.

Spectacle Bruno

Les élèves de la MS au CP assisteront à un spectacle sur le corps humain le 6 février.

Sortie musée

Les élèves de GS et de CP iront au musée des Beaux Arts de Rennes le 15 décembre. Ils auront une intervention sur la peinture.

Piscine

Le projet est reconduit. Les CP et tous les CE1 iront à la piscine du 21 mars au 6 juin le mardi matin. M. Bonnaire prendra en charge les 6 CE1 de Mme Verrier.

Nous avons toujours besoin de parents. Le prochain agrément sera le mardi 22 novembre à 12h, si des parents sont intéressés, merci de vous adresser à Mathilde Fretey.

Projet CE1 et CE2 en cours d'élaboration

Projet TPS-PS-MS en cours d'élaboration

Permis piéton CE2-CM1 et permis internet CM2

Ces projets auront lieu dans l'année. Un gendarme viendra à l'école pour faire passer les permis.

Commémoration du 11 novembre 1918

Celle-ci aura lieu le 11 novembre à 10h30. Le rassemblement aura lieu sur le parking de l'école publique. Les enseignants rappellent l'importance du devoir de mémoire que nous devons transmettre aux enfants et espèrent que les élèves seront nombreux le vendredi 11 novembre. Suite à la cérémonie au monument aux morts, le cortège se rendra au cimetière pour inaugurer le carré militaire récemment rénové.

9- Bilan de l'OCCE

C'est une association qui permet aux enseignants de gérer de l'argent au sein de l'école.

Les dons des parents s'élèvent à environ 730€ cette année (853€ l'année dernière). Pour information, le montant de l'assurance était de 396€ l'année dernière.

Les parents qui souhaitent voir le bilan financier peuvent en faire la demande auprès de la directrice ou de M. Bonnaire qui s'occupe de l'OCCE.

Rappel : Les élèves sont libérés de classe le mercredi 19 octobre.

Communication avec les parents élus : il y a la boîte à idées et l'adresse mail des parents élus : conseil.ecolemedreac@laposte.net. Un trombinoscope des élus sera disponible prochainement sur le site internet de l'école.

Compte-rendu rédigé par la directrice.

La directrice Nolwenn Guidodo

La secrétaire de séance : Mathilde Fretey